

Le savoir vivre en groupe :

- Je respecte la ponctualité : la journée d'un collégien est organisée selon des plages horaires de 8h00 à 16h30. A la sonnerie, je suis en rang, dans le calme devant la salle de cours. Pendant les interours, hors récréation, je me rends rapidement et silencieusement au cours suivant.
- Je sais communiquer et écouter au sein d'un groupe :
 - Je salue toute les personnes rencontrées dans la journée et j'utilise les formules de politesses : bonjour, s'il vous plait, merci, au revoir.
 - Au début de chaque cours, je me tiens debout devant mon bureau et j'attends en silence les consignes du professeur (bonjour collectif). De plus quand un adulte entre dans la classe je me lève en silence.
 - Je ne dis pas de grossièretés, je respecte mes camarades et les adultes.
 - Au sein de la classe : je lève la main pour demander la parole et je sais écouter l'autre.
- L'utilisation des appareils numériques ou électronique (téléphone portable, montre connectée, tablette, ...) **est interdite** sauf autorisation ponctuelle d'un adulte. **Ils doivent être éteints et rangés** afin qu'ils ne soient pas visibles. Pour information, **Tout appareil confisqué sera remis aux parents par le chef d'établissement.**
- Je n'apporte pas d'objets dangereux, ni de produits/contenus illicites au collège
- Je m'implique dans les différents projets de l'établissement. Je vais au bout des engagements.
- Quand je suis absent je rattrape rapidement tout ce qui a été fait et demandé en classe. Je suis responsable de rattraper mon retard à l'aide des outils mis à ma disposition. (« Pronote », agenda, camarades, professeurs, ...)
- Je fais preuve d'hygiène :
 - je respecte les règles d'hygiène au collège et à la cantine.
 - Je respecte la propreté des salles de classe et le matériel utilise (je nettoie le matériel utilise, j'efface les tableaux, je secoue les brosse et je mets les papiers à la poubelle). **La dégradation du matériel sera facturée aux familles et l'élève sera sanctionné.**
 - Je respecte les règles d'hygiène dans la cour : les crachats, jets de papier, et détritrus sont interdits.
- Le chewing-gum et les boissons énergétiques sont interdits dans l'établissement.
- **J'adopte une démarche du développement durable** :
 - Je ne gaspille pas les aliments à la cantine.
 - Je ferme les fenêtres et les portes l'hiver , j'éteins les lumières inutiles...
- Je respecte l'accès aux espaces
 - L'accès à la salle des professeurs est interdit. Sauf de 13h00 à 13h30 avec autorisation
 - L'accès aux salles de classe ou aux couloirs pendant les récréations est interdit sauf autorisation particulière d'un adulte.
 - L'accès informatique ne se fait que sur autorisation d'un adulte.
 - L'accès à l'espace de l'école primaire, sauf autorisation, est interdit.
 - Je range tous mes cartables et sacs de sport en classe ou sous les préaux dans les casiers prévus à cet effet pour ne pas gêner la circulation.
- **J'adopte obligatoirement une attitude et une tenue correcte** (vêtements, coiffure : visage dégagé ...). Tout excès est interdit : Jeans déchirés, sous vêtements apparents, vêtements trop court (short et/ou jupe et/ou robe à hauteur du genoux, nombril dénudé et débardeurs à bretelles fines etc....).
- **Pour des raisons de sécurité tout piercing est interdit.**

Démarches d'apprentissage :

- Présentez votre carnet de correspondance, en bon état, lorsque le personnel vous le demande. (Pas de dessin, ni de tag, ni de gribouillage). La première page doit impérativement rester dans son état d'origine avec uniquement le nom, prénom, la date et la classe complétés.
- Organisez-vous pour être sûr d'apporter tout votre matériel scolaire nécessaire.
- Organisez vos activités tout au long de la semaine (les leçons, les exercices demandés) afin de ne pas tout faire au dernier moment et d'avoir le temps nécessaire pour bien approfondir les activités.
- Notez lisiblement, votre travail sur votre agenda.
- Arrivez en cours avec votre travail fait le mieux possible et les leçons apprises.
- En classe, veuillez avoir une attitude positive, engagez vous à demander de l'aide supplémentaire pour améliorer votre compréhension et viser votre réussite et celle des autres.
- A l'intercours, rangez vos affaires dans le calme et préparez les affaires pour le cours suivant.
- Un conseil éducatif peut à tout moment, être proposé à l'élève et ses parents, par le professeur principal. Ce conseil a pour but de permettre à l'élève de prendre conscience de manques, de difficultés dans l'apprentissage ou dans le comportement qui nuisent fortement à son évolution et à l'esprit d'équipe. A l'issue de ce conseil un contrat éducatif peut être mis en place.

Règles administratives :

- **Gestion des retards**
 - Tout retard en début de matinée ou d'après midi, impose le passage de l'élève par la vie scolaire pour ensuite intégrer le groupe classe muni d'un billet d'entrée.
- **Gestion des absences**
 - **Toute absence doit être signalée par les parents à l'établissement, le plus tôt possible, avant 9 heures.**
 - **Tout retour dans l'établissement après absence, impose que les parents remplissent le billet d'absence inséré dans le carnet de correspondance. L'élève doit présenter ce document à la vie scolaire dès son retour.**
- **Les sanctions**
 - Chaque adulte, qu'il soit de l'école ou du collège, choisit la punition ou la sanction qui va de la réprimande verbale, les points en moins la retenue, jusqu'au conseil de discipline voire l'exclusion.
 - Le chef d'établissement peut être amené à sanctionner selon les décrets en vigueur.

Ce contrat pour bien vivre ensemble est valable au sein de l'établissement et hors établissement pour toute sortie éducative ou pédagogique.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de tout objet inutile au sein de l'établissement ainsi que les échanges injurieux, insultants et humiliants sur les réseaux sociaux internet : il est de la responsabilité des parents de contrôler les échanges de leurs enfants sur ces derniers. Nous comptons sur l'engagement de chacun et chacune pour respecter ce contrat de « bien vivre ensemble », ainsi que sur la solidarité de tous les parents envers l'équipe pour mener sereinement le projet éducatif du collège Sacré Cœur La Salle.

Le chef d'établissement

Signature élève

Signature Parents (ou tuteur)